

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 8 AVRIL 2019

COMPTE RENDU SUCCINCT DES DECISIONS

Présents : Michel PENHOUËT, Françoise RIOU, Loïc GANDON, Claude ESNAULT, Josy DUVERNEUILH, Vincent BOUCHE, Jean-Noël GUILBERT, Frédérique DYEVE-BERGERAULT, Fany DUFEIL, Thérèse MOREL (à partir du point 9), Marie SIMON-VARINS (à partir du point 12), Jean-Pierre BACHELIER, Muriel CARUHEL, Sophie GUYON, Franck BEAUFILS.

Pouvoirs : Christian BRIERE DE LA HOSSERAYE à Frédérique DYEVE-BERGERAULT, Thérèse MOREL à Muriel CARUHEL (jusqu'au point 9), Thierry MACHERAS à Claude ESNAULT, Claire HARDY à Sophie GUYON.

Absent : Philippe LE BIHAN, Marie SIMON-VARINS jusqu'au point 12.

1. Nomination d'un secrétaire de séance.

Franck BEAUFILS est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal du 18 mars 2019.

Approbation à l'unanimité.

3. Finances : budgets « Lotissement 3 » (La Fossette), « Mouillages », « Service des eaux » et « Commune » : comptes de gestion 2018.

Approbation à l'unanimité.

4. Finances : budget service des eaux : compte administratif 2018 et affectation du résultat.

Approbation à l'unanimité. Résultat cumulé : 371 994,07 € en exploitation et 669 410,81 € en investissement.

5. Finances : budget commune : compte administratif 2018 et affectation du résultat.

Approbation à l'unanimité. Résultat cumulé : 744 880,33 € en fonctionnement et -676 190,95 € en investissement.

6. Finances : budget mouillages : compte administratif 2018 et affectation du résultat.

Approbation à l'unanimité. Résultat cumulé : 16 417,69 € en exploitation et 1 280,00 € en investissement.

7. Finances : budget lotissement « Lotissement 3 » (La Fossette) : compte administratif 2018 et affectation du résultat.

Approbation à l'unanimité. Résultat cumulé : 195 346,58 € en fonctionnement et -52 339,49 € en investissement.

8. Finances : budget service des eaux : budget primitif 2019.

Budget adopté à l'unanimité. Equilibré à 953 550.00 € en exploitation et 924 210.00 € en investissement.

9. Finances : fiscalité 2019.

A l'unanimité, fixation des taux suivants : Taxe d'habitation : 10.59 % ; Taxe sur les propriétés foncières bâties : 15.57 % ; Taxe sur les propriétés foncières non bâties : 32.06 %, soit les mêmes taux qu'en 2018.

10. Finances : budget Commune : budget primitif 2019.

Budget adopté à l'unanimité. Equilibré à 4 100 800.00 € en fonctionnement et 3 465 390.00 € en investissement.

11. Finances : budget mouillages : budget primitif 2019.

Budget adopté à l'unanimité. Equilibré à 40 500.00 € en exploitation et 9 860.00 € en investissement.

12. Finances : budget lotissement de la Fossette : budget primitif 2019.

Budget adopté à l'unanimité. Equilibré à 414 246.58 € en fonctionnement et 238 339.49 € en investissement.

13. Finances : création d'un budget annexe lotissement « La petite Fossette » et vote du budget primitif 2019.

A l'unanimité, approbation de la création du budget annexe et adoption du budget équilibré à 120 000.00 € en fonctionnement et 120 000.00 € en investissement.

14. Finances : budget service des eaux : remboursement de frais.

A l'unanimité, approbation du principe du remboursement par le service des eaux à la commune, des moyens humains et matériels mis à disposition.

15. Finances : budget service des eaux : versement au titre de la loi Oudin.

A l'unanimité, versement d'une participation correspondant à 3 131.66 € à la commune de Piéla, au Burkina Faso, pour la construction de puits et de forages.

16. Finances : budget service des eaux : admissions en non-valeurs.

A l'unanimité, admission en non-valeurs de 38 titres pour un montant total de 680.85 €.

17. Finances : budget commune : admissions en non-valeurs.

A l'unanimité, admission en non-valeurs de 4 titres pour un montant total de 506.30 €.

18. Personnel : création d'un poste d'adjoint technique et approbation du tableau des effectifs.

A l'unanimité, approbation de la création de 2 postes et de la suppression de 2 postes.

19. ALSH : Avenant à la convention d'objectifs et de financement « prestation de service » de la CAF.

A l'unanimité, approbation de l'avenant à la convention CAF.

20. Personnel : fixation du montant des vacances du placier du marché.

A l'unanimité, approbation du montant des vacances des marchés.

21. Baux : avis de principe au transfert du bail de la Potinière.

A l'unanimité, approbation du principe de transfert du bail de M. Bigot à sa société en cours de création.